

*La Com-
tesse de Soif-
sons se refu-
gie en France*

si connue dans toute l'Europe, non seule-
ment par sa naissance, mais aussi par la fi-
gure qu'elle a faite dans les Cours où elle
a fait quelque séjour depuis plus de vingt
ans, ayant été disgraciée de la Cour de
Mr. le Duc de Savoye, pour avoir dit trop
librement ses sentimens sur la Campagne
que S. A. R. vient de faire en Provence,
s'est retirée en France, où tous les Princes
& Princesses maltraitez dans les autres Etats,
trouvent un azile assuré. Le Roi oubliant
tous les sujets de mécontentement qu'il
pouvoit avoir contre Madame de Soissons,
& contre les Princes de sa Famille, qui
étans nez ses Sujets, ne laissent pas de por-
ter les armes contre Sa M. a donné refuge
à cette Princesse; mais on lui a refusé d'al-
ler faire son séjour dans la Maison des Da-
mes de St. Cyr, la prudence ne permettant
pas de lui donner un azile si près de la
Cour; on lui a laissé la permission de se
retirer dans tel Convent qu'elle voudroit
choisir à Lion, ou aux environs.

*Mr. de Sa-
voye alla-
que Suze.*

XIII. Mr. le Duc de Savoye semble
vouloir terminer la Campagne par où il
devoit la commencer; c'est-à-dire par le
siege de Suze, qui lui faciliteroit de repren-
dre les autres Places de ses Etats, occupées
par les François; comme la Ville de Suze
est une mauvaise Place, dès que les Sa-
voyards s'en aprocherent, on leur ouvrit
les portes, mais le Gouverneur du Châ-
teau menaçant de brûler la Ville, ne pou-
vant, disoit-il, y souffrir les ennemis du
Roi son Maître, les obligea d'en sortir, &
de se contenter d'occuper les hauteurs & les
retranchemens des dehors. en attendant
qu'on pût assieger le Château. AR-